



PATRIMOINE(S) ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Appel à contribution interdisciplinaire

Dans le cadre du projet européen Sfax Forward (www.sfaxforward.eu), un appel à contribution interdisciplinaire est lancé sur le thème « Patrimoine(s) et nouvelles technologies ».

Cet appel à contribution poursuit un double objectif :

1. Agréger des intervenants pour le **colloque international** « Patrimoine(s) et nouvelles technologies » organisé à l'Université libre de Bruxelles les 9 et 10 juin 2022 ;
2. Agréger des contributeurs pour l'édition d'un **ouvrage collectif** intitulé « Patrimoine(s) et nouvelles technologies » qui sera publié aux éditions de l'Université libre de Bruxelles.

Cet appel est ouvert aux chercheurs et chercheuses de **toutes disciplines** et notamment en anthropologie, archéologie, droit, économie, histoire, informatique, sciences politiques, sociologie, etc...

Il accepte une **définition du patrimoine très large** c'est-à-dire qui inclut non seulement le patrimoine matériel (objets meubles, immeubles, éléments environnementaux, sous-marins, etc...) mais aussi le patrimoine immatériel (traditions orales, arts vivants, rituels, artisanat, etc...).

Exposé de l'appel

Le présent appel à contribution se concentre sur les interactions entre le patrimoine et les nouvelles technologies.

Depuis une vingtaine d'année, le champ des nouvelles technologies appliquées à l'étude, la conservation-restauration et à la valorisation du patrimoine s'est considérablement élargi. Des méthodes physico-chimiques à la photogrammétrie par drone, lasergrammétrie, LIDAR, réalité virtuelle ou augmentée, les nouvelles technologies induisent un tel remodelage des approches liées à l'étude du patrimoine que l'épistémologie de la discipline s'en trouve redéfinie au sein des *digital humanities*. Quelles sont les nouvelles techniques ? Pour quels progrès mais aussi avec quelles limites ? Quelles sont les reconfigurations professionnelles que ces techniques induisent, provoquent ou empêchent, à la fois dans les pratiques patrimoniales que dans leurs études ? Quelles sont les questions éthiques ou juridiques posées par leurs modalités, usages ou applications ?

D'un point de vue ontologique, la sauvegarde numérique rime aussi avec dématérialisation ou durabilité, contribuant peut-être à la croissance d'une approche responsable du patrimoine. Dans un monde globalisé, mais à l'aune d'une criminalité elle aussi globalisée, les nouvelles technologies offrent également de nouveaux moyens de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. En même temps, la révolution numérique mondiale est un leurre. De nombreuses personnes ou régions du monde n'ont pas encore d'accès satisfaisant à internet ou aux ressources numériques, ce qui pose





la question des inégalités induites par ces nouvelles technologies. Quels sont les bénéfices ? Et quels sont les risques ?

Enfin, le secteur engendre-t-il de nouvelles modalités de perception ou de gestion du patrimoine ? D'autres manières de valoriser ou vulgariser le patrimoine culturel, en dehors des voies académiques, sont-elles permises par les nouvelles technologies ? Comment les réseaux sociaux, et les possibilités offertes par ces réseaux (partage en ligne, création de groupes, cybermilitantisme, etc.) influent-ils, positivement ou négativement, sur la conscience et la gestion collective du patrimoine ? En termes économiques, ces technologies sont-elles la source de valeur ajoutée, d'emploi, ou de développement structurel ?

Le colloque tentera de répondre à ces questions, dans un esprit d'échanges internationaux et interdisciplinaires, avec un accent particulier sur les études de cas portant sur le Maghreb.

Les échanges seront organisés autour de cinq thématiques :

- Patrimoine et nouvelles technologies, état des lieux, enjeux et limites
- Valorisation, diffusion et vulgarisation virtuelles du patrimoine
- Patrimoine et réseaux sociaux
- Nouvelles technologies et lutte contre le trafic des biens culturels
- Nouvelles technologies, nouvelles économies ?

Modalités pratiques

Les propositions de communication (1 page A4, max. 2500 signes espaces compris) doivent comporter les éléments suivants :

- Nom de l'auteur(e) ou des auteur(e)s
- Titre et affiliation de l'auteur(e) ou des auteur(e)s
- S'il existe plusieurs auteur(e)s, nom de l'auteur(e) porte-parole
- Adresses courriel de l'ensemble des auteur(e)s
- Titre de la communication
- Résumé de la communication
- 5 mots-clés
- La disposition des auteur(e)s à publier leur communication dans un ouvrage collectif publié aux Editions de l'Université libre de Bruxelles.

Les propositions peuvent être rédigées en français ou en anglais et doivent être envoyées (format .pdf) pour le **14 octobre 2021**¹ au plus tard aux adresses suivantes: vincent.chapaux@ulb.be & sfaxforward@ulb.be

¹ Dans une version précédente de cet appel, la date ultime d'envoi était fixée au 10 septembre 2021.





Cultural heritage in South Tunisia:
promoting interdisciplinary
and participatory sciences
for an inclusive society

Les propositions de communication seront accompagnées d'un CV des auteur(e)s (format .pdf).

Des bourses de déplacement et de séjour seront prévues sur demande pour les chercheurs et chercheuses membres d'une des institutions constituant le [consortium Sfax Forward](#).

Les personnes qui ne seraient pas membres d'une de ces institutions peuvent également adresser une demande de prise en charge des frais de déplacement et de séjour. Les demandes seront traitées en fonction des budgets disponibles.

Pour toute question relative à cet appel, merci de contacter vincent.chapaux@ulb.be (copie à sfaxforward@ulb.be).

Comité scientifique

Sophie Bouffier (MMSH), Jean-Charles Briquet Laugier (Université Côté d'Azur), Vincent Chapaux (ULB), Christophe Charlier (Université Côté d'Azur), Nouri Chtourou (Univ. de Sfax), Sébastien Clerbois (ULB), Solenn De Larminat (MMSH), Yvan Gastaut (Université Côté d'Azur), Salma Hichri (Univ. de Sfax), Kaouthar Karkouda (Univ. de Sfax), Salem Mokni (Univ. de Sfax), Julien Pieret (ULB), Barbara Truffin (ULB), Cécile Vanderpelen (ULB), Agnès Vokaer (ULB).

Le projet SfaxForward est porté un consortium constitué des institutions suivantes :



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269